



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mercredi 4 novembre 2015
18 heures 30

SLA/MG

N° 001879

Direction Générale
des Services -
Commission
Communale des
Impôts Directs

Affiché le :

Le mercredi 4 novembre 2015 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 29 octobre 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1^{er} Adjoint), Mme Isabelle VICO (2^{ème} Adjoint), M. André LECOURT (3^{ème} Adjoint), Mme Emilie SIAS (4^{ème} Adjoint), M. Cédric MAROS (5^{ème} Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6^{ème} Adjoint), M. Patrick ESPITALIER (7^{ème} Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8^{ème} Adjoint), M. Yannick BONNET (9^{ème} Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Maire Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Maryse LAMY (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : 0

ABSENTS : 0

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 27

VOTES CONTRE :

ABSTENTION(S) : 6

- Olivier CUREL
- Peggy RAYNE
- Christophe
CARMINATI
- Henri
GIORGETTI
- Marie-Christine
KADLER
- Isabelle PITON

En vertu de l'article 1650 du Code Général des Impôts, dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs. La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal. La nouvelle commission communale des impôts directs doit être instaurée dans un délai de deux mois qui suivent le renouvellement du conseil municipal.

Le Maire ou l'Adjoint délégué préside cette commission.

- Dans les communes de plus de 2 000 habitants, outre le Maire, **le nombre de commissaires siégeant à la commission communale des impôts directs ainsi que celui de leurs suppléants est de huit.**

- Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

- Un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

- Lorsque le territoire de la commune comporte un ensemble de propriétés boisées de 100 hectares au minimum, un commissaire doit être propriétaire de bois ou forêts.

- La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la taxe professionnelle soient équitablement représentées.

- Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le conseil municipal.

- A défaut de liste de présentation, Les commissaires ainsi que leurs suppléants sont nommés d'office par le directeur des services fiscaux, un mois après mise en demeure de délibérer adressée au conseil municipal. Le directeur peut, sans mise en demeure, procéder à des désignations d'office.

Il est précisé qu'au sein de la commission communale des impôts directs quelques conseillers municipaux pourront être admis.

Il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Il est rappelé au conseil que seize personnes doivent être désignées afin que huit d'entre elles soient retenues comme membres titulaires et que seize autres personnes doivent également être désignées afin que huit d'entre elles soient retenues comme membres suppléants.

Il est proposé la liste ci-après aux membres du conseil municipal :

TITULAIRES	ADRESSES
Frédéric SACCO	Chemin du tennis – Clos du Puits 84400 APT
Véronique ARNAUD-DELOY	Mas des Vieilles Tourettes – Les Tourettes 84400 APT
Jean AILLAUD	Quartier Saint Martian 84400 APT
Brigitte BENOIT DE SOLLIERS	763 avenue Eugène Baudoin 84400 APT
Anne MARLIAGUES	58, rue du Dr Vallon 84400 APT
Jean Pierre VIGUIER	132 rue des Marchands 84400 APT
Pierre DIDIER	630, avenue de la Garde 84400 APT
Marc ESPINOSA	La Bégude 84400 SAINT MARTIN DE CASTILLON
Alain SILVESTRE	Résidence Les genêts – avenue Jean Mermoz 84400 APT
Fatima ARABI	Immeuble Grand Terre – avenue Philippe de Girard 84400 APT
Yannick BONNET	23, chemin du Canal 84400 APT
Nordine SAIHI	60, rue Saint Pierre 84400 APT
Michel BARTHELEMY	Chemin des Olivets 84400 APT
Alexandre CHARRAS	13, rue Bir Hakeim 84400 APT
Véronique ROUSSET	196, rue des Marchands 84400 APT
Marie Pierre JANSSENS PINATEL	Le jardin de Volga – avenue Eugène Baudouin 84400 APT

SUPPLEANTS	ADRESSES	
Jean Louis CULO	Quartier Salignan	84400 APT
Monique MAUREL	Quartier Mauragne	84400 APT
William DURAND KELLER	71 chemin St Vincent	84400 APT
Sébastien CHABAUD	1331 chemin Perreal	84400 SAINT SATURNIN les APT
Frédéric JULIAN	Les Julians	84400 GARGAS
Jean Luc SOLIGNAC	63 boulevard National	84400 APT
Jean Marie MOUTTE	711 quartier Roquefure	84400 APT
Bernadette SALAT	1330 chemin des Abayers – Mas des Abayers	84400 APT
Sophie BLONDEAU	Avenue St Exupéry bâtiment B	84400 APT
Denis DEPAULE	Les Narcisses – avenue NormandieNiemen – Bât n°1 n° 404	84400 APT
Amel EL BOUYOUSFI	57, rue du Ballet	84400 APT
Sandrine BEAUTRAIS	Avenue Eugène Baudouin	84400 APT
Cédric MAROS	48, chemin des Imbardes	84400 APT
Patrick ESPITALIER	126, Rocade Nord	84400 APT
Monique CARRETERO	452 avenue Philippe de Girard	84400 APT
Isabelle MORARD PONTET	Clos des Oliviers	84400 APT

Il est demandé au Conseil de valider la liste telle que proposée.

LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE

Vu l'article 1650 du code général des impôts instituant dans chaque commune une commission communale des impôts directs,

Valide la liste telle qu'elle lui a été présentée.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI